

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 1/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

BECOSOL 30

n°CAS:

7631-86-9

Numéro d'enregistrement REACH:

01-2119379499-16

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Produit de traitement du vin

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

Eaton Technologies GmbH

Langenlonsheim Branch

An den Nahewiesen 24

55450 Langenlonsheim

Germany

Téléphone: +49 6704 204-0 (Diese Nummer ist nur zu Bürozeiten besetzt.)

Telefax: +49 6704 204-121

E-mail: SDB@Eaton.com

Site web: www.eaton.com/filtration

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Conseils de prudence Prévention

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264.1	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
--------------------	--

Conseils de prudence Stockage

P410	Protéger du rayonnement solaire.
------	----------------------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 2/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

2.3. Autres dangers

Effets physico-chimiques nocifs possibles:

Pas de risques spéciaux à signaler. Tenez compte en permanence des informations figurant sur la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description:

Dispersion d'acide silicique aqueuse, colloïdale, légèrement alcaline.

CAS No: 7631-86-9

EINECS No.: 231-545-4

Dioxyde de silice.: 5 - 55 %

Eau: 45 - 95 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. Lors de l'inhalation de quantités importantes, rincer le nez et la bouche avec de l'eau.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion:

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection individuel

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 3/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

5.4. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Utiliser un équipement de protection individuel

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité

6.1.2. Pour les secouristes

Aucune donnée disponible

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Retenir l'eau de nettoyage contaminée et l'éliminer.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Rincer abondamment avec de l'eau. Ne pas laisser se dessécher

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible

6.5. Indications diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Protéger contre:

Lumière

Gel

Informations sur l'entreposage commun:

Respecter les règles du concept de stockage commun de la VCI (Union allemande des industries chimiques). Tenir compte des directives administratives.

Classe de stockage: 12 - liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 4/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
TRGS 900 (DE)	silicon dioxide n°CAS: 7631-86-9	① 4 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion)
DFG (DE)	silicon dioxide n°CAS: 7631-86-9	① 0,3 mg/m ³ ⑤ (alveolengängige Fraktion)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Possibilité de rinçage avec de l'eau ; le cas échéant, possibilité de nettoyage avec une solution alcaline, récipients pouvant être intégralement vidangés par pompage au choix, tenir compte du risque d'incrustation, possibilité pour le personnel de se laver sur place.

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes à monture

Protection de la peau:

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection des mains: Modèle de gants adapté:

Matériau approprié:

NBR (Caoutchouc nitrile)

Caoutchouc butyle

Épaisseur du matériau des gants: $\geq 0,35$ mm

Temps de pénétration (durée maximale de port): Interroger le fabricant pour connaître le temps exact de perforation et le respecter.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité, dépassement de la valeur limite

Appareil de protection respiratoire approprié: Dispositif de filtration (NF EN 147) P 2

Autres mesures de protection:

Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures générales de protection et d'hygiène.

La substance / le produit doit être manipulé(e) avec la précaution qui s'impose habituellement pour les produits chimiques.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

8.3. Indications diverses

DNEL/DMEL

Salarié, activités professionnelles. : Homme, par inhalation, à long terme/répété: 4 mg/m³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 5/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: liquide

Couleur: opaque-blanc

Odeur: sans odour

Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	8 - 10,5	25 °C		
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C			
Température de décomposition (°C):	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non déterminé</i>			
Vitesse d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'ignition en °C	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	≈ 20 hPa	20 °C		
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	1,05 - 1,45 g/cm ³	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau (g/L)	<i>non déterminé</i>			
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	2 - 50 mPa*s	20 °C		
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>			

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable, sous conditions normales d'utilisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas laisser se dessécher

Gel

température de stockage: < 5%

10.5. Matières incompatibles

Agents cationiques, électrolyte en quantité notable.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Cet article ne contient pas de matières ou de préparations dangereuses susceptibles d'être libérées dans les conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 6/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
7631-86-9	silicon dioxide	DL50 par voie orale: 10 000 mg/kg (Ratte.) DL50 dermique: 5 000 mg/kg (Kaninchen.) CL50 par inhalation: 2 080 mg/m ³ 4 h (Ratte.)

Toxicité orale aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Toxicité dermique aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Absence de données toxicologiques.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Dioxyde de silice (SiO₂)

Lapin: non irritant.

Endommagement/irritation des yeux:

Dioxyde de silice (SiO₂)

Lapin: non irritant.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Cancerogénité:

Dioxyde de silice (SiO₂)

Test d'Ames négatif.

Informations complémentaires:

toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique): Dioxyde de silice.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée par voie orale

NOAEL: 4500 mg/kg p.c. /jour Souris (OCDE 452 OCDE 453)

NOAEL: 2000 mg/kg p.c. /jour Rat (OCDE 452 OCDE 453)

NOEL: 8000 mg/kg p.c. /jour Rat

inhalation.

LOAEC 25,1 mg/m³ Rat (OCDE 412 (5d))

NOAEC 5,13 mg/m³ Rat (OCDE 412 (5d))

NOAEL: 1 mg/m³ (human)

NOEC 0,94 mg/m³ Rat (OCDE 412 (5d))

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique:

Dioxyde de silice.

EC0: 24h 1000 mg/L Daphnia magna

EC50: 24 h >10000 mg/L Daphnia magna

EC50: 72 h >10000 mg/L Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations complémentaires:

Autres indications écologiques: Le produit est une solution faiblement alcaline. Normalement, une neutralisation est nécessaire. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Selon les connaissances actuelles, des nuisances écologiques ne sont pas à craindre.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Accumulation / Évaluation:

non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 7/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

12.4. Mobilité dans le sol

non applicable

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée conformément aux directives en vigueur. Chaque producteur de déchets doit attribuer des codes de déchet CED en fonction de la branche et du processus et doit choisir le moyen d'élimination correspondant.

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

13.2. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.1. N° UN

négligeable

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

négligeable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

négligeable

14.4. Groupe d'emballage

négligeable

14.5. Dangers pour l'environnement

négligeable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

négligeable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Aucune donnée disponible

15.1.2. Directives nationales

 [DE] Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

WGK:

nwg - nicht wassergefährdend

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2016

Date d'édition: 31 août 2016

Version: 3

Page 8/8



Powering Business Worldwide

BECOSOL 30

Source:

S Selbsteinstufung

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

15.3. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]:

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune donnée disponible

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.